

2026

Résultat Enquête Pêcheur

Le 3 avril 2026, le sondage « **Pêcheur d'hier et de demain** » a été mis en ligne avec diffusion sur les réseaux sociaux et la newsletter fédéral avec pour but :

- Pour la Fédération : de comprendre la diminution du nombre de carte de pêche/de ses adhérents,
- Pour les pêcheurs : d'exprimer leurs attentes.

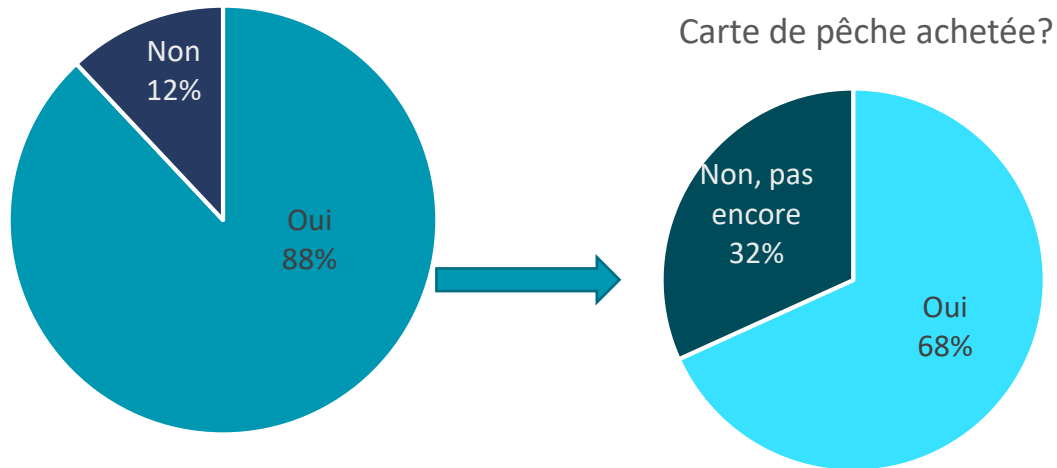
Le sondage s'est clôturé le 03 mai 2026. En 1 mois, il a recueilli **1 559 réponses**.

Plan du sondage

- **Pêchez-vous ou comptez-vous pêchez en 2026 ?**
 - Oui
 - **Avez-vous acheté votre carte de pêche ?** (Oui / Non pas encore)
 - **Dans quel département achetez-vous votre carte de pêche ?**
 - **Parmi la liste, quels éléments vous pousseraient à ne plus acheter votre carte de pêche ?** (Classification des choix de « PAS IMPORTANT » à « TRES IMPORTANT »)
 - **Quel autre élément non mentionné ferait que vous n'achèteriez plus votre carte de pêche ?** (*commentaire libre*)
 - Non
 - **Parmi la liste, quels éléments vous pousse à ne pas acheter votre carte de pêche ?** (Classification des choix de « PAS IMPORTANT » à « TRES IMPORTANT »)
 - **Quels sont les autres éléments non mentionnés qui font que vous ne pêchez pas ou plus ?** (*commentaire libre*)
 - **Quelles sont les motivations qui vous feraient reprendre la carte de pêche ?** (*commentaire libre*)
- **Pêchez-vous uniquement en mer ?**
 - Oui mais depuis peu (< 3 ans)/ Oui depuis longtemps / Non

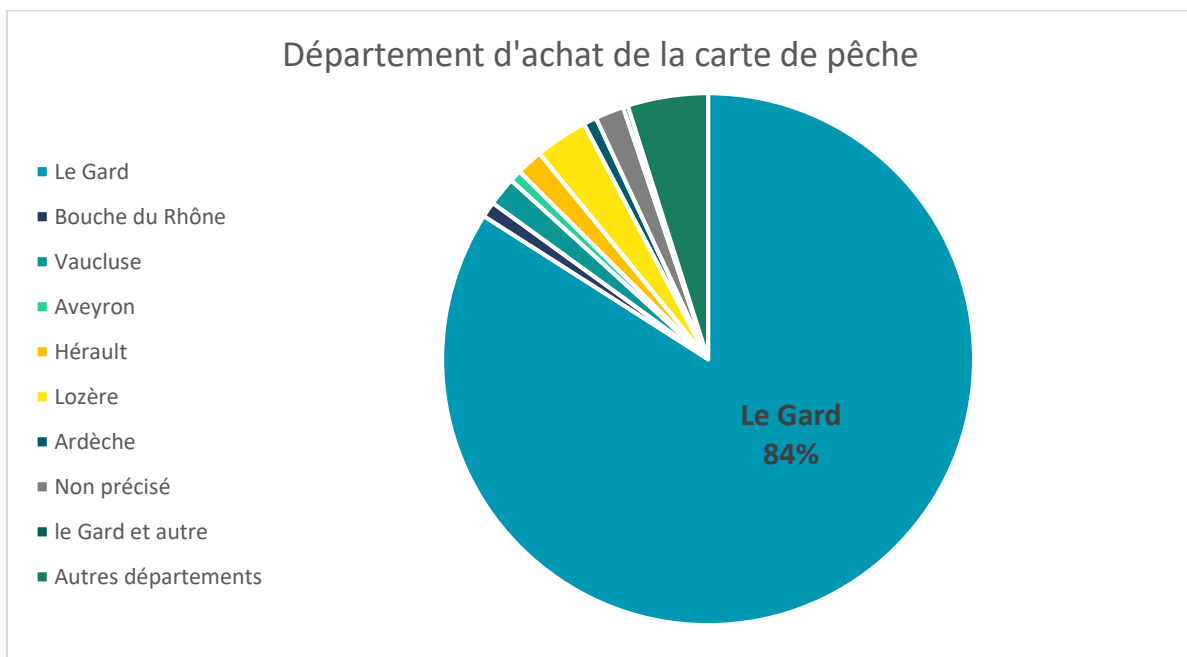
Résultats du sondage

Pêchez-vous ou comptez-vous pêcher en 2026 ?



Les répondants sont en grande majorité des pêcheurs de loisir en eau douce, mais au moment du sondage **32% des « pêcheurs » n'avaient pas encore acheté leur carte de pêche**. En avril 2026, ce sont donc 39% de pêcheurs ou anciens pêcheurs qui n'ont pas pris leur carte de pêche.

Mais dans les 1 372 réponses de « pêcheurs », il est à considérer que l'achat de cartes de pêche dans le Gard ne représente pas la totalité de répondants, mais 86% (84% ont en effet affirmé prendre leur carte de pêche dans le Gard, d'autres sont restés plus vagues en mentionnant « carte interfédéral » ou « en France »).



Dans la catégorie des « **non pêcheurs** » en 2026, 9% ont répondu pêcher en mer depuis moins de 3 ans, signifiant peut-être un changement de pratique dans la pêche de loisir. Cependant, la majorité dit ne pas pêcher en mer (83%).

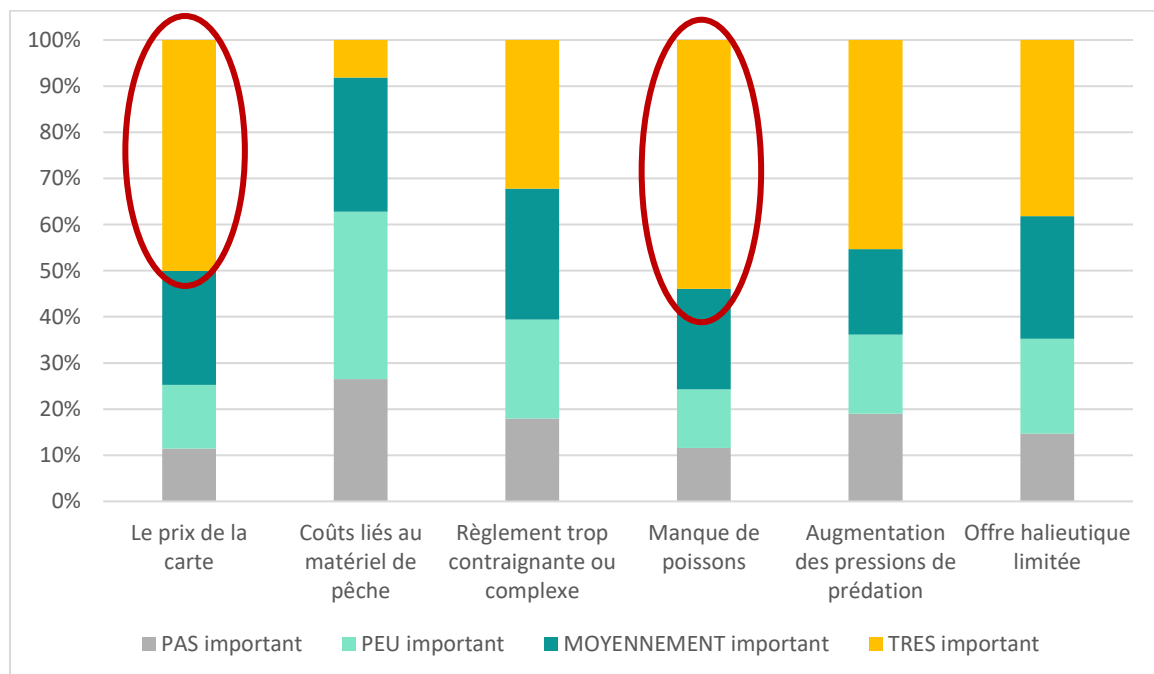
La théorie d'un basculement de la pêche de loisir en eau douce vers la pêche en mer n'est ici pas vérifiée.

Quels éléments poussent à ne plus acheter sa carte ?

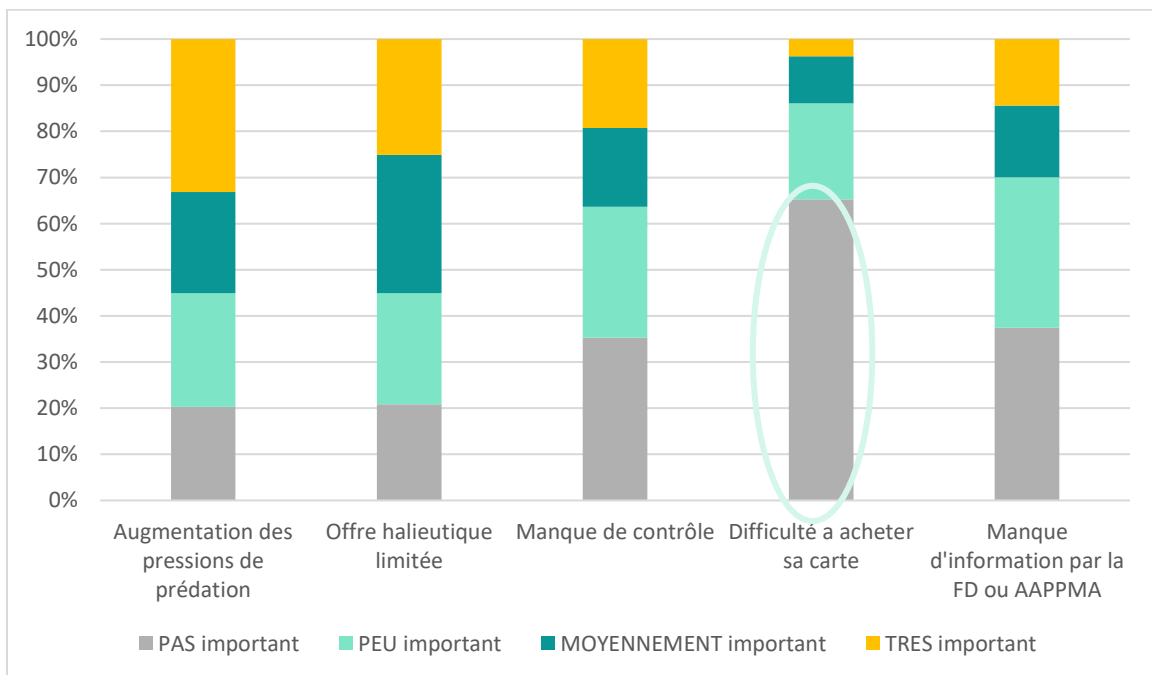
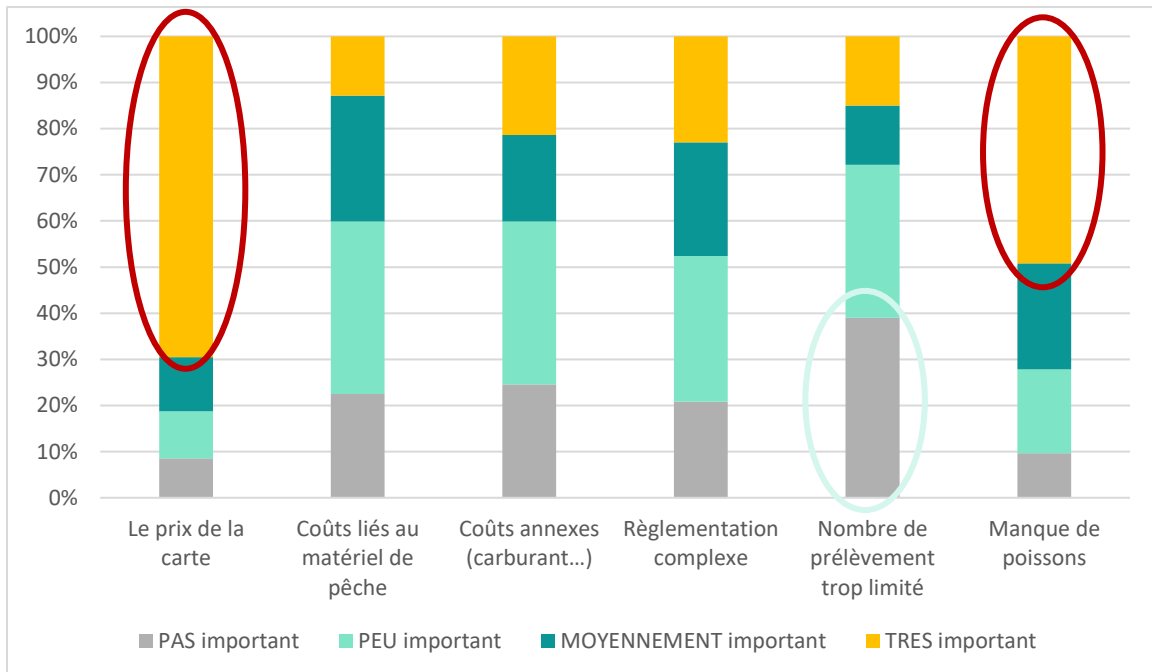
Pour répondre à cette interrogation, **l'enquête proposait une certaine liste** aux répondants pour qu'ils puissent classer leur choix de « PAS important » à « TRES important », puis laissait un **espace de commentaire libre**. Pour analyser au mieux les réponses, la classe d'importance majoritaire a été mise en avant (avec le pourcentage que cela représente) et les commentaires libres ont été répertoriés en différentes catégories, après lecture des 787 commentaires.

Dans les 2 cas, pêcheurs actuels et non- pêcheurs, il en ressort que les principales raisons du **non achat de la carte de pêche**, parmi la liste proposée, **serait le manque de poisson et le prix de la carte de pêche**. A contrario, un nombre de prélèvement trop limité ou encore la difficulté technique à pouvoir acheter sa carte ne sont pas des raisons significatives.

Pour les répondants « pêcheurs », soit 88% des réponses :



Pour les répondants « non pêcheurs », soit 12% des réponses :



Concernant les commentaires libres :

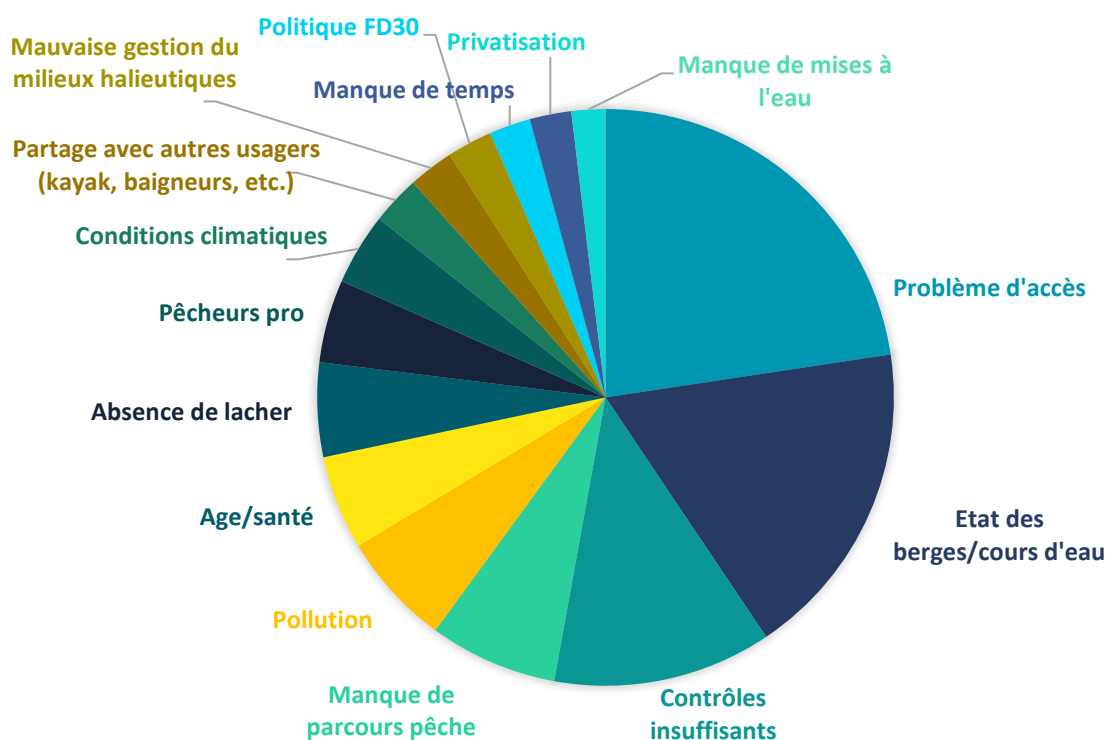
Pour les répondants « pêcheurs », soit 88% des réponses :

63% (877 répondants) des pêcheurs actuels **n'avaient rien à ajouter aux propositions déjà présentées** concernant les raisons pour lesquelles ils n'achèteraient plus leur carte de pêche.

Parmi les raisons supplémentaires qui pourraient les amener à arrêter d'acheter leur carte de pêche, il en ressort que les **difficultés d'accès au cours d'eau**, avec notamment une augmentation des zones privées limitant l'accès et le manque de mises à l'eau, sont fréquemment évoqués par les répondants. Aussi, la **dégradation de l'état des berges et des cours d'eau**, ainsi que la pollution, pourraient expliquer le non-renouvellement des cartes de pêche.

Certains répondants soulignent aussi **l'insuffisance des contrôles réalisés par les gardes-pêche**, susceptible de favoriser la pêche illégale. Dans la notion de manque de parcours pêche, il est principalement évoqué (à 85%) le manque de parcours carpe de nuit. Toutes les autres catégories de réponse, non représentatives (< 1%) sont détaillées en annexes.

Les autres raisons en défaveur de l'achat d'une carte de pêche pour les répondants "pêcheurs"

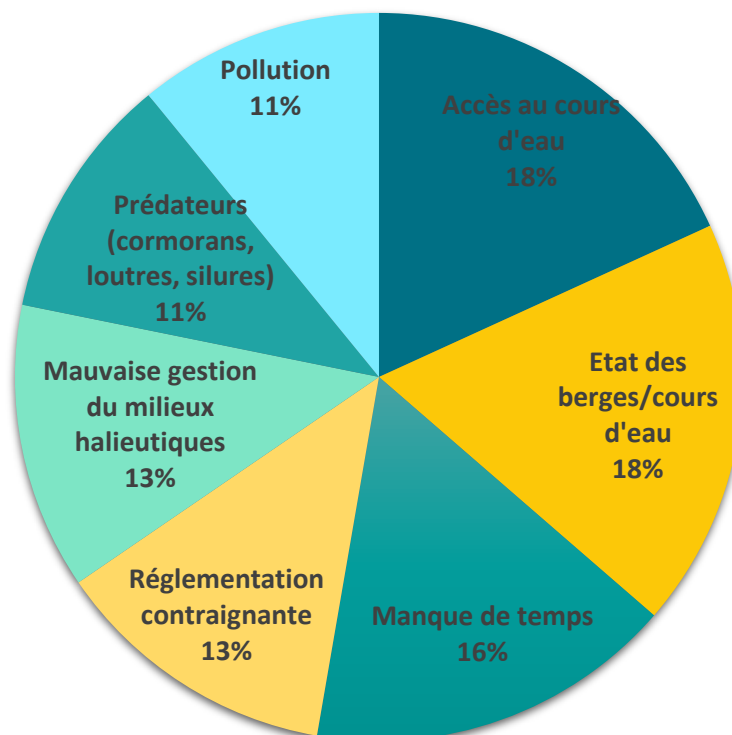


Pour les répondants « non pêcheurs » :

45% (87) des répondants qui ne pêchent pas cette année n'ont pas ajoutés de commentaires.

Pour les quelques répondants ayant précisé les raisons pour lesquelles ils ne prennent pas la carte, **l'accès aux cours d'eau ainsi que l'état des berges et des cours d'eau** reviennent également en premier. Ils l'expliquent aussi par un **manque de temps** pour aller pêcher. Ensuite, certains ont mentionnés **des réglementations trop contraignantes** et une **mauvaise gestion halieutique**. Comme indiqué par les pêcheurs actuels, la présence des **prédateurs** et la **pollution** revient.

Les autres raisons d'un non-renouvellement d'une carte de pêche pour les répondants "non-pêcheurs"

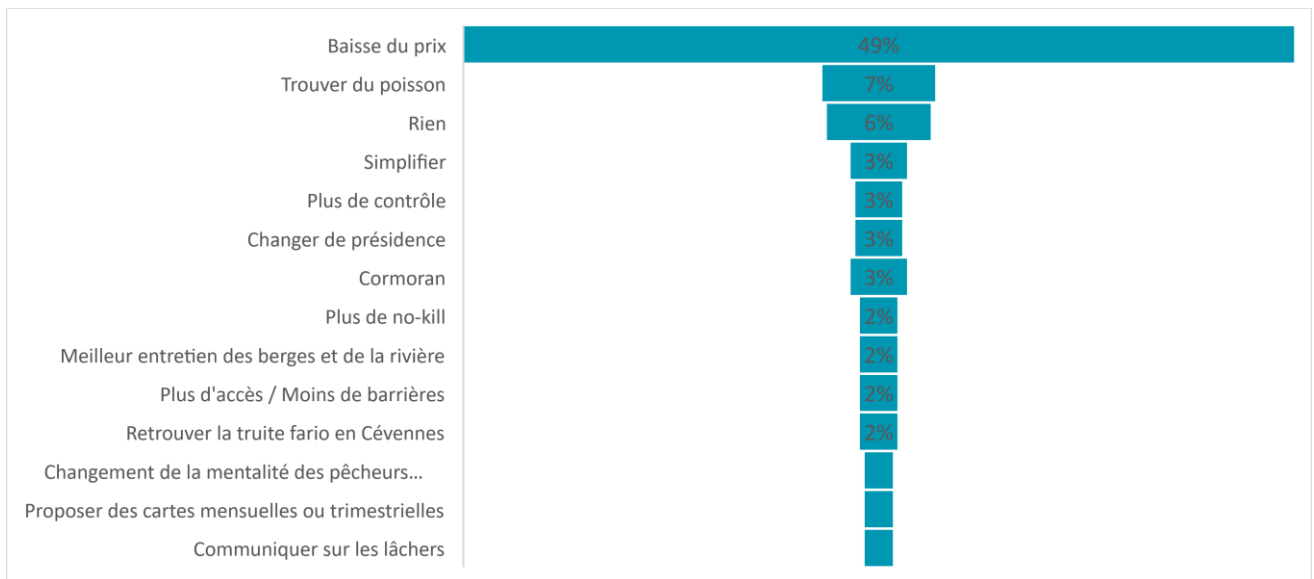


Des pistes favorisant la reprise de sa carte de pêche

Sur les 187 répondants, 177 ont émis leurs propositions pour qu'ils soient prêts à reprendre leur carte de pêche. La réponse principale est la **baisse du prix de la carte**. D'autres souhaiteraient également qu'il y ait **des cartes mensuelles** pour, justement, atténuer le coût à l'année.

De manière nettement moins importante, le fait de pouvoir « **trouver du poisson** » (pour le prélever ou non) revient. Les répondants précisent leur souhait d'avoir des touches ou de voir

du poisson, notamment autochtones, plus fréquemment, y compris dans les parcours no-kill. Dans le même ordre de grandeur, certains précisent que **rien** ne leur fera changer d'avis.



Autres éléments soulevés :

Catégorie	Nombre répondants
Avoir des rivières préservées	2
Plus de prélèvement	2
Sur-abondance de carnassiers	2
Créer des parcours adaptés	2
Trouver du poisson (en no-kill)	2
Arrêt des lâchers de truite AEC	1
Déverser dans les grandes rivières et non les petites	1
Diminuer les mailles	1
Plus de parcours "famille"	1
Alevinage en ruisseau et non en rivière	1
Politique nationale en faveurs des poissons	1
Aleviner	1
Diminuer la prédation	1
Sur-abondance du black-bass	1
Météo	1
Gestion plus scientifique et durable	1
Meilleur site internet	1
Favoriser le repeuplement et non les déversements	1
Communication ouverte entre asso et adhérents	1

Annexe : Ensemble des catégories de commentaires en défaveur de l'achat d'une carte de pêche

	Répondants "pêcheurs"	Répondants "non-pêcheurs"
Rien à ajouter de plus	877	85
Problème d'accès	107	10
Etat des berges/cours d'eau	85	10
Contrôles insuffisants	58	
Manque de parcours pêche	34	2
Pollution	30	6
Age/santé	25	
Absence de lâcher	25	2
Pêcheurs pro	22	
Conditions climatiques	19	3
Partage avec autres usagers (kayak, baigneurs, etc.)	13	2
Mauvaise gestion du milieu halieutiques	12	7
Politique FD30	12	3
Manque de temps	11	9
Privatisation	11	
Manque de mises à l'eau	9	
Manque de NO-KILL	8	
Balisage réglementation	8	
Surplus de NO-KILL	7	

Dégradation de l'union entre pêcheurs	7	
Manque de poissons sauvages	6	9
Pas de tarif PMR	5	
Braconnage	5	3
Manque de soutien de la FD auprès des AAPPMA	4	
Association d'écologie	4	
Trop de lâchers	3	
Pas de tarif étudiant	3	
Manque d'intérêt	2	
Mauvaise gestion FNPF	2	
Pas d'études scientifiques	2	
Mauvaise gestion AAPPMA	2	
Silure devienne nuisible	2	
Réglementation sur les migrateurs	1	
Pas de réciprocité entre FD	1	2
Manque d'information de la part de la FD30	1	
Site internet cartedeopeche pas pratique	1	